



L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Août 2015

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Voici les derniers développements concernant notre projet d'une nouvelle caserne. C'est avec plaisir que je vous fais part qu'une offre d'achat a été signée et acceptée pour faire l'acquisition du 289 montée Saint-Vincent, futur site de notre nouvelle caserne. En attendant d'obtenir la subvention pour la construction de la nouvelle caserne, nous serons en mesure d'offrir un garage pour combler tous les besoins des travaux publics et de proposer de nouveaux locaux aux organismes municipaux. Nous sommes donc en pleine restructuration et en réaménagement des locaux municipaux et nous sommes convaincus que tous nous pourrons en bénéficier pleinement.



Nous profitons de l'occasion pour vous informer qu'afin de répondre à la demande des nombreux citoyens, une demande de subvention est déposée auprès du ministère du Sport, du loisir et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III pour la réfection de la patinoire municipale. Le projet déposé consiste à des travaux de réfection et l'ajout d'une surface multisports permettant la pratique de sports tout au long de l'année. Il sera donc possible de pratiquer le tennis, le basketball, le hockey, le patinage libre, etc.

En terminant, je vous invite à participer à la Fête de la Famille qui aura lieu cette année le 29 août prochain au Parc Adélaïde-Paquette qui connaît un franc succès chaque année. Enfin, je profite de l'occasion pour remercier et féliciter chaleureusement le Comité des loisirs pour cette belle initiative dont il fait preuve.

Denis Lavigne, Maire

LE 10 AOÛT DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU :

- D'acheter une publicité lors du rallye du maire d'Oka en faveur de la Maison des Jeunes d'Oka;
- De verser un montant de 606 \$ représentant le dernier versement pour la période 2011-2015 à la campagne majeure de financement 2011-2015 de la Fondation Hôpital Saint-Eustache;
- D'autoriser les organisateurs de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil pour l'événement « O Tour de Félix » à installer une signalisation appropriée sur les biens municipaux le long de la Route 344 lors du passage des quelques 200 à 500 cyclistes qui désirent traverser le territoire de la municipalité en provenance de Carillon à destination d'Oka;
- De faire l'embauche d'un Agent de développement économique, touristique et communautaire;
- D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III pour la réfection de la patinoire municipale.

***Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu
lundi, le 14 septembre 2015 à 20 h à la salle Jean-Paul-Carrières***

RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE CHIENS

La Municipalité de Saint-Placide possède un règlement relatif aux animaux qui édicte les normes à respecter par tous les propriétaires d'animaux et plus particulièrement, de chiens. Il est du devoir de tout gardien de chien d'empêcher que son chien s'échappe de sa propriété soit en l'attachant ou en le plaçant dans un enclos. Tout chien doit être tenu en laisse en tout temps dans les rues ou la place publique. Le gardien d'un chien est toujours responsable des dommages ou inconforts causés par son animal.



Au cours des prochaines semaines, des préposés de l'entreprise **Patrouille canine Alexandre Roy enr.** procéderont au recensement des chiens pour enregistrer chaque animal. L'achat d'une licence annuelle est obligatoire et coûte 28 \$

Pour signaler un animal abandonné ou mort sur une route de Saint-Placide ou simplement pour obtenir de l'information auprès de la Patrouille canine Alexandre Roy enr., composez le 1-800-950-4280.

Nous comptons sur votre collaboration pour accueillir notre représentant.

VOUS AVEZ DES PROJETS DE RÉNOVATIONS, DE CONSTRUCTION, D'AGRANDISSEMENT OU DE RÉFÉCTION ?



Avant de vous lancer dans vos projets, rendez-vous avec Mme Line Grenier, inspectrice municipale et en bâtiments au 450 258-2305 poste 229 afin de vous informer des normes et règles en vigueur et de déterminer si l'obtention d'un permis est nécessaire. S'informer et s'y prendre d'avance peut éviter les mauvaises surprises, les délais ou les amendes.

EN CAS D'URGENCE

La Municipalité de Saint-Placide souhaite vous rappeler qu'en dehors des heures d'ouvertures normales du bureau municipal, qui sont du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à midi, vous êtes priés de communiquer au 514-230-8221 **pour toute situation urgente relativement aux services municipaux (voirie, travaux publics, entraves, bris d'aqueduc, etc.**



POLICE, POMPIERS, AMBULANCE, composez le 9-1-1

LA RENTRÉE DES CLASSES ET LE TRANSPORT SCOLAIRE



En vue de la rentrée scolaire 2015, la Sûreté du Québec souhaite diffuser un message de sensibilisation concernant la sécurité dans le transport scolaire.

Règles pour les déplacements à pied ou à vélo

- ◆ Se lever à l'avance pour avoir le temps de se rendre à l'école sans avoir à courir et commettre des imprudences;
- ◆ À pied, circulez sur le trottoir, s'il y en a un, ou du côté gauche de la chaussée

pour être face à la circulation;

- ◆ À bicyclette, circulez dans le même sens que les automobilistes;
- ◆ Traversez la rue aux passages pour piétons ou aux intersections, car ce sont les endroits les plus sécuritaires.

Règles pour les déplacements en autobus

- ◆ Rendez-vous de façon sécuritaire à l'arrêt d'autobus ou le plus près du chemin pour attendre l'autobus;
- ◆ Attendez que l'autobus soit complètement immobilisé avant de monter à bord;

- ◆ Prenez siège rapidement pour que le conducteur puisse repartir;
- ◆ Restez assis durant le trajet;
- ◆ Gardez avec vous votre boîte à lunch et votre sac à dos pour éviter qu'ils se retrouvent dans l'allée;
- ◆ Ne lancez rien ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de l'autobus;
- ◆ Restez calme pour éviter de déranger le conducteur;
- ◆ Attendez l'arrêt complet de l'autobus avant de vous lever pour descendre;
- ◆ Respectez les autres consignes que vous donnera votre chauffeur.

Règles pour les autres usagers de la route

- ◆ Respectez les limites de vitesse des zones scolaires;
- ◆ Arrêtez au signal des feux intermittents rouges des autobus;
- ◆ Au croisement d'un passage pour piéton, cédez le passage;
- ◆ Respectez le code de la sécurité routière.

Soyez prudents!





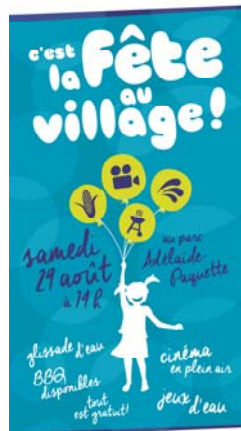
COLLECTE DE SANG DU MAIRE

Vendredi 21 août 2015 de 13 h 30 à 19 h 30

La collecte de sang du Maire est organisée en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Saint-Placide, le Cercle de Fermières de Saint-Placide, les enfants du camp de jour et la Municipalité de Saint-Placide. L'objectif fixé cette année est de recevoir quarante-cinq (45) dons de sang !

Les donneurs seront attendus à la salle Jean-Paul-Carrières, située au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide entre 13 h 30 et 19 h 30 le vendredi 21 août prochain.

Un don de sang, un geste qui sauve des vies !



FÊTE DE LA RENTRÉE

Réservez votre journée du 29 août prochain pour participer à la Fête de la rentrée organisée par le Comité des loisirs!

Dès 14h, des jeux gonflables, des jeux d'eau, notre super glissade d'eau, mais et cinéma sur écran géant en plein air sauront vous tenir occupés avec vos petits et plus grands!

[f /comitedesloisirs](https://www.facebook.com/comitedesloisirs)



LA CANICULE

La canicule est un épisode de très forte chaleur qui touche un territoire pendant une période de plusieurs jours. L'écart entre la température minimale et maximale demeure faible durant cette période.

La canicule peut provoquer de la sécheresse et entraîner des incendies de forêt. Elle présente un risque pour la santé des citoyens, et en particulier pour la santé de personnes vulnérables.

Suivez les conseils de prévention et les règles de sécurité.

Pour diminuer les risques d'une canicule, évitez les excès de chaleur qui mettent le corps à l'épreuve. Voici des recommandations :

- à l'extérieur, abritez-vous sous un parasol ou portez un chapeau à large rebord et bien aéré;

- utilisez de l'écran solaire pour limiter votre exposition aux rayons ultraviolets;
- limitez vos activités physiques, particulièrement au milieu de la journée, quand il fait le plus chaud;
- buvez beaucoup d'eau;
- fermez les rideaux et les stores pour maintenir la fraîcheur dans votre maison;
- ouvrez toutes les fenêtres le soir venu, s'il fait plus frais à l'extérieur;
- servez-vous de la climatisation pour faire baisser la température plus rapidement dans votre demeure.

Vous pouvez offrir de l'aide à vos voisins, surtout s'ils habitent seuls.

Vos animaux de compagnie peuvent aussi souffrir de la chaleur. Évitez de les laisser au soleil et donnez-leur de l'eau pour qu'ils puissent s'hydrater.

Soyez attentif à la qualité de l'air lors d'une canicule car la chaleur peut être propice à la formation de smog. Vérifier l'indice de la qualité de l'air dans votre région.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

LE CLUB DU RAT BIBOCHE



Le rat Biboché est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie du cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter sa bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Le club du rat Biboché, c'est aussi un site internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents !

www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché

Inscriptions téléphoniques avant le 18 septembre 2015 au 450 258-1780

Prochaine animation : Samedi 19 septembre 2015, à 10 h à la bibliothèque municipale



LE PROGRAMME VIE ACTIVE SE POURSUIT GRATUITEMENT DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Les lundis, de 10 h à 11 h, à la salle Jean-Paul-Carrières - Du 28 septembre 2015 au 30 novembre 2015.

Informations et inscriptions : Jean Chaput (450 258-3763) ou Diane Byers (450 528-0515)

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL :**ATTENTION AUX PIQÛRES DE MOUSTIQUES!**

Le virus du Nil occidental (VNO) s'attrape par la piqûre d'un moustique. Avec l'arrivée de l'été et la multiplication des moustiques, le risque de contamination augmente sensiblement. Des mesures simples peuvent être prises pour se protéger des piqûres de moustiques. Consultez la page Virus du Nil occidental à sante.gouv.qc.ca/virus-du-NIL pour connaître tous les détails.

LA CCI2M VOUS ENCOURAGE À ACHETER LOCAL

La Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) est fière de donner un appui aux commerces et organismes de la région. Nous encourageons tous les résidents de Saint-Placide à aller visiter les producteurs et commerces environnants et à acheter leurs produits, qui sont, plus souvent qu'on le pense, d'une grande accessibilité et disponibilité.

La CCI2M rappelle à tous les propriétaires d'entreprises de Saint-Placide qu'elle est là pour les aider à développer leur réseau et ainsi accroître la notoriété de leur organisation. Une promotion estivale est présentement en cours pour toutes les personnes désirant adhérer à la CCI2M. Pour plus d'information, visitez le www.chambrecommerce.com

MOISSON LAURENTIDES

Moisson Laurentides sollicite et recueille des denrées auprès d'une centaine de fournisseurs agroalimentaire pour les redistribuer ensuite à 81 organismes locaux dûment accrédités répartis dans 8 MRC des Laurentides et dans la MRC de Lanaudière: des Moulins. Ces organismes et comptoirs alimentaires s'assurent, à leur tour, de donner nourriture et denrées aux familles de leur communauté qui sont dans le besoin. Résultat : une aide de première nécessité pour combattre la faim et alléger le fardeau financier de ces familles, le temps pour elles d'améliorer leur situation et de devenir à nouveau autonomes. Dans la Municipalité de Saint-Placide, nous avons l'Ouvroir Saint-Placide qui bénéficie de cette aide.

LE CENTRE D'AIDE PERSONNES TRAUMATISÉES CRÂNIENNES ET HANDICAPÉES PHYSIQUES LAURENTIDES

est un organisme communautaire qui œuvre auprès des personnes victimes d'un traumatisme crânio-cérébral ou des personnes handicapées physiques adultes. Notre mission est de favoriser l'intégration sociale de ces personnes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatifs et communautaires divers.

Si vous-mêmes ou un de vos proches vous vous reconnaissez dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 1-888-431-3437.

SERVICES D'UNE INFIRMIÈRE CLINICIENNE

L'été avance et la CRSSP fait des gains! Nous aurons bientôt les services d'une infirmière clinicienne, un jour semaine: prélèvements, suivis de soins médicaux sous ordonnance, pansements, conseil santé ...

Il est donc grand temps de devenir membre et de profiter des tarifs préférentiels. Contactez-nous au 514-595-5037 ou 450-258-4318 ou sur notre site coopsantesaintplacide@gmail.com.

**ACTIVITÉ DE LOISIRS—PROLONGEMENT**

Nous sommes heureux de vous apprendre que les inscriptions pour la saison d'automne **2015 sont prolongées jusqu'au 26 août 2015.**

Places disponibles :

- Badminton libre (parent-jeune)
- Badminton libre
- Danse 2-4 ans
- Danse 5-8 ans
- Pilates (adultes)
- Zumba (16 ans et plus)
- Ordinateur et internet – 1 et 2 (adultes)
- École du Petit Monde (4 et 5 ans)
- Karaté - Kenpo (5 ans et plus)
- Hockey cosom libre (adultes)
- Méditation (adultes)
- Danse 8 ans et plus
- Yoga (adultes)
- Zumba Gold (adultes)

www.municipalite.saint-placide.qc.ca

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
3 septembre 2015 de 18h à 21h	Exposition de photos sur l'histoire de nos écoles avec un cocktail de bienvenue.	Gymnase de l'école de l'Amitié	450-434-8391
4 septembre 2015 à 11h15	30e anniversaire de l'école de l'Amitié. Vous êtes invités à dîner avec les élèves et le personnel. Coût: 5,00\$ (maïs, hot-dog, boisson et dessert)	École de l'Amitié	450-434-8391
19 septembre 2015 à 10h	Animation du Club du rat Biboche	Bibliothèque municipale	www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche